

19 préconisations de la CGE

Pour un lycée préparant à la réussite dans l'enseignement supérieur

Pour la réussite de notre système éducatif et pour l'égalité des chances

Octobre 2011

Assouplissement de la carte des grilles horaires du cycle terminal

1. En 1^{ère} ES et Terminale ES, autoriser les élèves à suivre l'enseignement commun de mathématiques de la série S
2. En terminale L, autoriser les élèves à suivre l'enseignement de spécialité mathématiques destiné aux ES
3. En terminale S, autoriser les élèves à suivre un deuxième enseignement de spécialité scientifique au titre des enseignements facultatifs

Accompagnement personnalisé en cycle terminal

4. De manière essentielle, centrer les heures d'accompagnement personnalisé vers un approfondissement des disciplines majeures de chacune des séries ES, L et S
5. Un pôle d'excellence dans chaque lycée où cela s'avérera nécessaire
6. En liaison avec le tutorat et les heures de vie de classe, apprendre aux élèves à établir un diagnostic personnel de leurs compétences
7. Organiser des séances d'études surveillées et de séances de remise à niveau dans les plages de temps disponibles y compris sur certaines petites vacances

Les travaux pratiques et la relation au concret

8. Organiser, partout sur le territoire de vrais travaux pratiques qui rendent les lycéens acteurs de l'expérimentation
9. Fusionner les moyens alloués aux travaux personnels encadrés avec ceux dont on dispose pour les travaux pratiques et les travaux dirigés (à l'instar de ce qui se pratique en S-SI)
10. Permettre aux élèves de suivre un stage en France ou dans un pays de l'Union Européenne (dans un laboratoire ou un service) d'une semaine à l'Université, en

Ecole ou en entreprise pendant les petites vacances scolaires. Rendre accessible à tous les élèves cette possibilité au moins une fois dans les années lycée

La connaissance de l'enseignement supérieur et la transition secondaire/supérieur

11. Permettre à chaque élève de lycée général et technologique de venir au moins une fois dans un établissement d'enseignement supérieur pour lui faire découvrir ses futurs possibles et l'aider à construire son projet personnel
12. Permettre aux enseignants du secondaire de mieux connaître les pratiques pédagogiques et les attentes de l'enseignement supérieur au travers de journées de découverte, de formations, d'équipes associant enseignants des deux composantes
13. Inviter les professeurs du secondaire à réaliser des stages réguliers (une fois tous les cinq ans, d'une durée d'un à deux mois d'été en entreprise ou laboratoire, pour leur respiration et leur ancrage dans d'autres univers
14. Mettre la fonction « orientation scolaire vers le supérieur » sous la responsabilité des PRES, pour une information plus pertinente
15. Pour les CPGE comme pour les Ecoles en cinq ans, les programmes, l'organisation des structures pédagogiques et les horaires nécessitent une mise en cohérence avec la Réforme du Lycée
16. Les Grandes Ecoles réaffirment le haut niveau scientifique et académique qu'elles attendent des préparatoires : elles sont partie prenante dans la définition des objectifs et des programmes des CPGE

Des réformes maîtrisées et auto adaptatives

17. Que le MEN s'assure que l'enseignement des mathématiques et de la physique dans la filière S conduise effectivement, sur le terrain, à la maîtrise par les élèves du raisonnement et des méthodes de résolution de problèmes
18. Mettre en place une structure de suivi de la mise en œuvre des réformes associant MEN, MESR et les conférences d'établissements du supérieur
19. D'une manière générale, avoir un souci très spécifique pour les élèves brillants d'origine modeste, en créant si nécessaire des groupes explicites d'élite scolaire dont les codes soient clairs.